

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 36 (1939)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

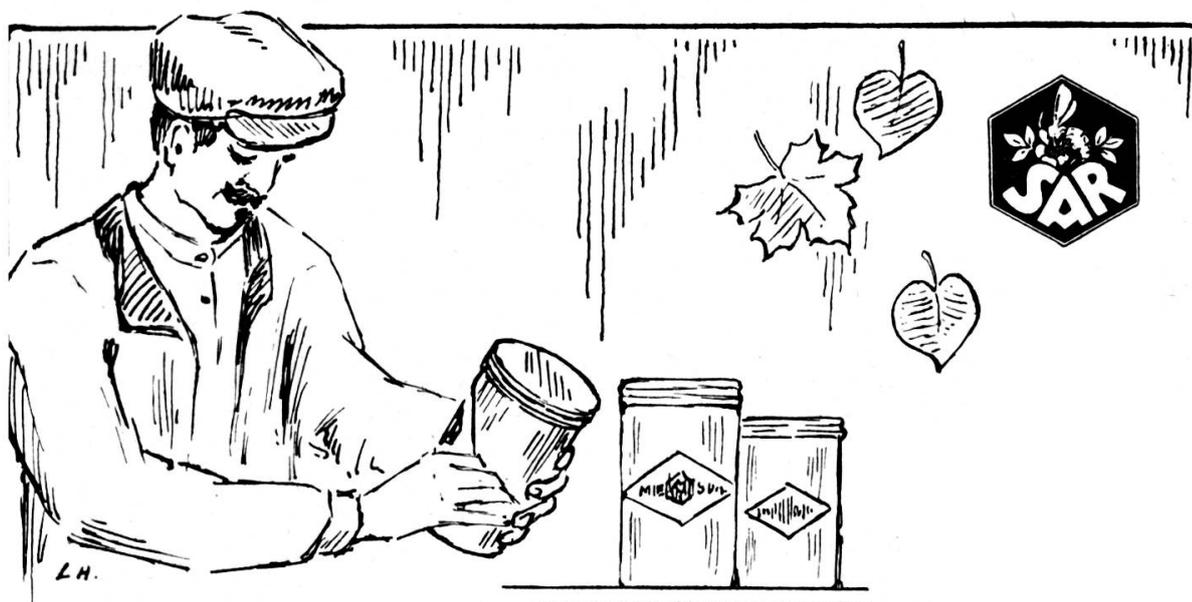
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis administratif

Ainsi qu'on peut le voir dans les « Nouvelles des sections », nombre de caissiers ont avisé les membres de la perception des cotisations au début de novembre. Nous les en remercions vivement et les félicitons.

Nous devons recevoir les listes de membres pour 1940 le 10 décembre au plus tard afin de préparer les listes d'expédition du numéro de janvier. — Prière instante de respecter ce délai et de faciliter ainsi notre tâche et une expédition régulière du *Bulletin*.
Schumacher.



Conseils aux débutants pour novembre

Octobre, dans ses deux premières décades, a suivi la même formule que celle des mois précédents : pluies succédant à d'autres pluies, et, pour changer, une nouvelle série de journées pluvieuses et grises, froides, capables de donner le « cafard » aux plus enthousiastes, sauf à ceux qui avaient une occupation suivie, pressante ou qui ont su s'en donner une telle, s'ils ne l'avaient pas par la force des choses.

Pour nos ruches, le repos est venu : il est bien évident qu'il ne s'agit plus de leur donner encore de la nourriture liquide. Or, de la solide, sous forme de rayons, cela n'existe, cette année, que

dans de bien rares contrées, si même il en existe de telles. Il faut donc se borner à mettre les toits en bon état, veiller à ce que les douces brises de l'hiver... ne puissent les enlever pendant que vous goûtez le chaud du lit. Donnez aussi un coup d'œil aux soubassements et mettez sous la marmite ceux qui vous paraîtront dignes de ce sort. Il faut à nos ruches, comme à tant d'autres choses, une base solide.

Nous espérons que tous nos mobilisés auront trouvé des voisins complaisants pour faire les opérations nécessaires. Plusieurs d'entr'eux nous ont écrit, et nous avons pu intervenir en leur faveur.

Et maintenant, pour ceux qui le pourront, ce sont les travaux d'hiver : réparations et préparations. C'est un privilège que de pouvoir, à l'atelier, s'occuper encore de nos chastes buveuses de rosée, alors qu'il « tourbille » au dehors et que la bise souffle en rafales. Sans vous décourager, mon cher débutant, laissez-moi vous répéter que vos inventions ou idées, géniales sans doute, demandent à être passées au creuset de l'expérience et qu'il ne s'agit pas d'innover à tout prix, de chambarder ce que les prédécesseurs ont fait. Après les avoir mises au point vous-même, soumettez-les à un collègue d'expérience et suivez ses indications. S'il est digne de votre confiance, il saura bien apprécier ce qu'il peut y avoir de bon dans votre essai.

Encore une fois, chacun à son poste dans ces temps difficiles. Comme apiculteurs, nous avons aussi notre domaine à faire valoir. En particulier, je vous engage à lire soigneusement l'article de notre vaillant collaborateur « Nini ». Augmenter les ressources mellifères, c'est le devoir de chacun, puisque les nouvelles directions poussent l'agriculture à diminuer l'étendue des prairies et, par conséquent, des surfaces mises à la disposition de nos butineuses.

Nous ne sommes pas dans un pays à dictature pouvant ordonner, sous peine de sanctions sévères, de faire ceci ou cela. Montrons-nous dignes de la liberté où nous vivons, en faisant de notre propre mouvement ce qui est exigé ailleurs.

L'article de « Nini », si poétique et si pratique à la fois, me dispense d'insister davantage.

Déjà bon nombre de mobilisés ont profité des loisirs que leur laisse le service de la patrie pour demander des livres de notre bibliothèque. Nous le rappelons à ceux qui l'ignorent : nos livres sont à l'entière disposition de nos membres. Le catalogue est envoyé franco contre versement de 55 cts à notre compte de chèques II/1480. Il est prudent toujours de désigner plusieurs titres ou de laisser alors le choix au bibliothécaire, qui servira de son mieux et selon les livres disponibles. Nous rappelons qu'il est

interdit par l'administration postale de joindre de la correspondance au renvoi des livres qui jouissent de la gratuité du retour.

Et, pour terminer, disons encore qu'il est du devoir et dans l'intérêt de chacun de chercher à recruter de nouveaux membres. Il est facile de comprendre que plus nous serons nombreux, plus nous pourrons agir, dans des domaines variés, en faveur de la prospérité de l'apiculture.

Le comité central étudie la façon la meilleure de pourvoir aux livraisons de sucre du printemps. On comprendra que les membres de la Romande seront les mieux à même de profiter de ces livraisons. Dites-le donc autour de vous et vous récolterez les gracieux sourires du sexe préposé aux douceurs de tous genres... il en vaut la peine. Il y a encore dans notre Romandie quelque six mille possesseurs d'abeilles qui ne sont pas de notre association, la plupart ignorant qu'une telle société existe et surtout ignorant les nombreux avantages qu'elle offre. Nous enverrons, franco, à qui-conque nous les demandera des circulaires-réclames disant sommairement ce que nous offrons.

Chacun à son poste !

St-Sulpice, 23 octobre.

Schumacher.

Congrès international Zurich août 1939.

Quelques réflexions d'un rédacteur de journal apicole

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord un reproche à celui que pourtant chacun loue avec infiniment de raisons, au Dr. Morgenthaler : Il n'a pas eu la main heureuse en choisissant celui qui vous parle. Il aurait fallu désigner le rédacteur d'un grand journal apicole et non celui qui est chargé de la direction du très modeste *Bulletin de la Société romande d'apiculture*. J'ai dû obéir et c'est là mon excuse.

Il y a deux espèces de rédacteurs. En premier lieu, celui qui possède un journal, tel fut Edouard Bertrand. Il en était le maître et quel maître. Nous ne pourrons jamais lui être assez reconnaissant en Suisse romande pour tout le bon grain qu'il a semé de 1879 à 1904, soit pendant 25 ans. Il n'avait à prendre conseil de personne, mais c'était heureusement une personnalité aux idées larges, à l'esprit ouvert et d'une parfaite éducation.

Tout autre est le rédacteur d'un journal, organe d'une ou de plusieurs sociétés, tel que notre *Bulletin romand*, la *Blaue*, l'*Ape*, pour ne parler que des journaux suisses, obligés qu'ils sont de tenir compte de tout le monde apicole. Le rédacteur d'un tel jour-

nal est forcément un peu comme une boîte aux lettres qui reçoit et doit recevoir les billets doux et roses, rosses, aussi, comme les envois munis d'un impressionnant timbre officiel et les réquisitions de poursuite. Heureusement, notre monde apicole est d'heureuse composition : le beau pays que nous habitons influe sur le caractère et les disharmonies sont plutôt rares et passagères. En outre, le rédacteur est flanqué par un comité de rédaction derrière lequel il pourrait « courageusement » se réfugier lors de difficultés. Jusqu'ici, d'ailleurs, ce comité a eu des fonctions honorifiques plus qu'absorbantes et il n'a pas été assommé de besogne. Donc, malgré le genre spécial d'un *Bulletin de société*, le rédacteur peut garder son indépendance et choisir les articles qu'il laisse ou fait paraître.

Le choix de ces articles est infiniment varié, car je crois qu'il n'existe aucune corporation qui présente autant de types divers que l'apiculture, qui recrute ses adhérents dans tous les milieux et dans toutes les professions, même celle, toujours plus rare aujourd'hui, de rentier. Et quelle infinie variété...

Il y a les babillards, race répandue sur toute la terre, qui, pour dire peu de chose en somme, entassent lignes sur lignes, paragraphes sur paragraphes, donnant grosse besogne aux ciseaux d'« Anastasie », pour couper, retrancher, supprimer ou retoucher.

Il y a les emballés, genre très sympathique et très nombreux surtout parmi les débutants, mais qui ne voient souvent, hélas, qu'un des côtés de la question, celui qui les enthousiasme, et qui frémissent d'impatience devant le calme du rédacteur. Il faut que celui-ci use de tout un art subtil pour ne pas décourager, pour saisir l'indispensable, voir l'étincelle, recueillir ce qu'il peut y avoir de génial ou de simplement utile dans ce qu'on lui envoie et dont on attend, l'auteur tout au moins, des merveilles de succès et de gloire...

Il y a les « mystérieux et les rêveurs » qui ne voient que le côté scientifique ou la seule poésie dans l'apiculture. Et il y a, par contraste, ceux qui ne voudraient voir dans le journal que les moyens surs, rapides, certains de tirer de l'abeille les revenus bien palpables qu'ils n'ont pas su trouver ailleurs. Le contingent de ces derniers a été bien réduit ces dernières années, justifiant le mot ironique qui définit l'apiculture comme « un des nombreux moyens de perdre son argent ».

Il y a ceux qui voudraient faire servir leur journal (qui leur appartient, disent-ils) à des fins politiques, parce qu'ils voient dans le communisme relatif de la ruche l'idéal que la société humaine devrait poursuivre et réaliser. Il y a les habiles qui voudraient laisser faire les expériences à autrui (pensez aux grandes cellules) et n'intervenir que lorsque le succès est assuré, tout prêts

alors à « courir au secours de la victoire ». Il y a les susceptibles, qui ne pardonnent pas au rédacteur telle allusion qui les a, soi-disant, directement visés personnellement : Qui s'en prend, s'en sent ». Il y a ceux qui voudraient que le journal ait une attitude très ferme, catégorique, mais qui refusent de signer leur article. Il y a ceux qui ne voudraient que des articles scientifiques, avec beaucoup de statistiques, des chiffres, et il y a ceux qui, au contraire, voudraient que le *Bulletin* leur apporte de bonnes blagues et leur tienne lieu de journal humoristique. Il y a ceux qui voudraient un journal sensationnel, à manchettes, comptant au moins une centaine de pages, richement illustrées, mais qui crient comme les oies du Capitole quand l'administrateur propose une augmentation de 20 ou 30 centimes...

J'arrête cette énumération qui pourrait pourtant se prolonger facilement, tant est grand le nombre de types que l'on trouve chez cette vivante partie de l'humanité que constituent les apiculteurs. On pourrait imiter la description faite par *Gratte-Sillon* dans le Bulletin de janvier 1926 et qui se terminait par ces mots : « L'apiculteur peut être classé parmi les espèces utiles. Il contribue à faire vivre les caisses d'assurances, les marchands de bois, les verriers et les quincailliers. Ce bipède mérite d'être protégé. »

Il faut donc que le rédacteur s'arme de beaucoup de patience, se fasse une philosophie à son usage. On a dit que le journalisme mène à tout, à condition d'en sortir... La rédaction d'un journal apicole ne mène pas à grand'chose, mais elle présente un tel intérêt, malgré ses inconvénients plus que certains, que l'on voit des rédacteurs n'en jamais sortir... et prolonger, comme celui qui vous parle, un métier qui le tient et le retient au-delà des limites normales.

Un rédacteur peut-il avoir de l'influence ? Grave question, bien difficile à résoudre si l'on ne se nourrit pas d'illusions. On dresse un chien, un cheval, mais on ne dresse pas une abeille... et encore bien moins un apiculteur.

Que d'articles qui ne sont pas lus, même parmi les plus importants et les plus intéressants... Cela aussi contribue à exercer la patience d'un rédacteur et à lui enseigner la modestie. Il pose des questions... Pas de réponse. Il invite à la collaboration aussi gentiment qu'il peut et on le laisse froidement le « bec dans l'eau ». Et pourtant il ne manque pas de jolies plumes dans la cohorte des amateurs de l'aiguillon. Il ne manque pas non plus de sagaces observateurs et l'on sait, ou l'on devrait savoir, que la réunion de réponses mêmes imparfaites ou contradictoires même, aiderait à la solution de beaucoup de problèmes. La Science, avec toutes les majuscules que vous lui donnerez et quelle qu'elle soit, n'est jamais une abstraction, une chose toute faite, elle ne sort pas uniquement des laboratoires, elle ne tombe pas du ciel toute faite,

elle est le résultat d'expériences, le fruit de beaucoup d'observations, d'innombrables réflexions et de raisonnements divers. Le mot « empirique » a une mauvaise réputation, bien à tort, puisqu'il signifie : basé sur l'expérience, l'observation pratique. Et l'on peut dire, sans abaisser les théories scientifiques, que toute vraie science a son origine dans l'empirisme, dans l'observation pratique, dans les remarques faites par de simples particuliers ou simples praticiens. Citons-en pour preuve un produit chimique bien connu de tous : l'acide salicylique, aujourd'hui employé de tant de façons et sous tant de formes. L'écorce de saule était connue dès l'antiquité et ce sont ses propriétés, utilisées par empirisme, qui ont donné lieu aux recherches scientifiques et ont fait de ce produit, utilisé par les animaux dans leur instinct, puis par nos ancêtres qui les imitèrent, un remède aux apparences et aux résultats purement scientifiques. Nous nous garderons bien de ne pas citer aussi les recherches, les nombreux essais de notre contemporain et collègue Frow et chacun comprendra ce que nous voulons dire ici. Mais je cite encore un exemple plus typique : celui du simple domestique de François Huber, qui mérita de voir son nom associé à la gloire de son maître François Burnens. C'est cet homme, sans culture scientifique, qui permit au savant de faire progresser la science apicole.

C'est donc avec une pleine conviction et avec ardeur que je vous dis en terminant : Si vous voulez que l'apiculture progresse, que votre journal soit intéressant, ne laissez pas les malheureux rédacteurs tout seuls, mais apportez-leur ce que vous aurez pu voir, observer, remarquer, expérimenter. Il y a parmi nous, et c'est heureux, d'éternels voltigeurs, rouspéteurs, qu'importe, pourvu que nous puissions tous ne jamais perdre de vue le bien suprême de la patrie, en gardant cet autre précieux trésor auquel nous tenons tous : la liberté d'opinion, la liberté de pensée et la liberté de l'exprimer.

Schumacher.

L'Abeille Rhodanienne

Son origine

Ph. J. Baldensperger, Antibes.

La plupart des personnes présentes ont entendu parler du « Pays coulant de lait et de miel », et, naturellement d'après ce slogan, ont pensé que la Palestine, au moment où cette narration était écrite, devait être bondée de vaches et d'abeilles. En Orient, on exagère, sans se rendre compte que l'Européen, curieux de connaître les détails, cherche, observe et tire ses conclusions.

Né à Jérusalem, j'étais enclin à aller au fond des choses, dès que je commençais à raisonner. Pour donner du courage aux Israélites errant dans le Désert de Sinaï, privés de tout, Moïse décrivait la Terre Promise, objet de leurs désirs, en couleurs éblouissantes. Et, pendant des siècles, on a répété ces belles promesses, sans chercher plus loin. Comme apiculteur, je cherchais à savoir comment le lait et le miel coulaient. A ma surprise, je découvris que la Palestine n'avait même pas d'abeilles. En effet, le Prophète Isaïe, chap. VII, versets 17, 18, 19, menace les habitants de Juda, qui avaient peur des piqûres d'insectes : « l'Eternel sifflera (c'est-à-dire fera le bruit usité en Egypte pour arrêter les essaims) les mouches qui sont à l'extrémité des canaux d'Egypte, et les abeilles qui sont au pays d'Assyrie. Elles viendront et se poseront toutes dans les vallées désolées et dans les fentes des rochers, sur tous les buissons et sur tous les pâturages. » Le miel cité dans l'Ancien Testament, toujours sans abeilles, et sans ruches, était le Dabche, le moderne dibs ou jus de raisin, tout simplement.

Au fur et à mesure que l'apiculture scientifique se développait, dans le courant des soixante années que j'ai passées intimement avec les abeilles de plusieurs pays et de variétés différentes, je me corrigeais des erreurs acceptées. J'ai pu me convaincre que chaque pays a des variétés diverses, souvent d'une origine bien éloignée de leur demeure présente. L'abeille voyage facilement et s'adapte aussi très facilement aux circonstances. Je profite de l'occasion d'être dans un congrès où les apiculteurs de beaucoup de nations sont présents pour donner mon opinion sur plusieurs questions qui, je l'espère, intéresseront les congressistes.

J'ai nommé « Rhodanienne » l'abeille brune, que le Congrès Entomologique de Iéna, en 1906, avait nommée *Apis Mellifica*, ce qui m'a valu des contradictions de la part de ceux qui n'ont pas eu comme moi la faculté de passer facilement d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre, et d'observer les abeilles diverses dans leur habitat.

L'Europe possède plusieurs variétés d'abeilles, mais souvent on a confondu l'une avec l'autre. Il était donc bien nécessaire de faire des distinctions. Il est toujours difficile d'instruire les masses, surtout quand elles **appartiennent** à des nations différentes. La science, il est bien entendu, n'a pas de patrie ; mais les hommes scientifiques peuvent en avoir et cela cause des perturbations dans les connaissances. Pour citer un exemple, prenons les maladies du couvain ; on a longtemps confondu les deux maladies. « C'est dommage, me disait il y a une quinzaine d'années, le Docteur E. F. Phillips de Cornell University aux Etats-Unis, que nous, Américains, n'ayons pas pris en considération les assertions du Docteur J. Dzierzon, le savant apiculteur polonais, qu'il existait deux maladies, la bénigne et la maligne. Que de milliers

de dollars nous avons perdus par notre indifférence ! » Dzierzon connaissait les deux maladies avant que les bactériologues distingués découvrirent le « bacillus larvae » en 1904, Burri à Berne, Maassen dans le Brandebourg et White à Washington.

Le grand naturaliste suédois, Charles von Linné, fut le premier à donner à l'abeille un nom scientifique, *Apis Mellifera*, en 1758, puis, en 1761, il se corrigea lui-même en l'appelant *Apis Mellifica*. Le Danois Fabricius, élève de Linné, alla aux Indes où il découvrit les deux races spécialement tropicales, en 1793, l'*Apis Dorsata*, la géante et l'*Apis Florea*, la naine. Swammerdam, Schirach, puis Réaumur et, en Suisse, le Prince des Apiculteurs, François Huber (1793), étudièrent les abeilles et donnèrent des renseignements sur leurs habitudes ou leurs maladies. Latreille, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle, à Paris, classa les abeilles reçues d'après les échantillons en main. Ainsi il classa l'abeille moyenne de l'Inde, l'*Apis Indica*, l'abeille malgache, *Apis Unicolor*, l'abeille égyptienne, *Apis Fasciata*, l'abeille sénégalaise, *Apis Unicolor str. Adansonii*. Latreille ne connaissait ni les belles Chypriotes, ni les Syriennes, ni les Palestiniennes, qui ont toutes trois les segments plus dorés que l'Égyptienne. Quant à l'abeille sénégalaise, elle avait été recueillie par le naturaliste Adanson, pendant son séjour au Sénégal, de 1749 à 1754 ; mais il ne la remit à Latreille que cinquante ans plus tard. Après un si long temps passé dans l'alcool, l'abeille avait perdu toute trace de ses segments jaunes, ce qui fit que Latreille l'appela *Apis Mellifica var. Unicolor str. Adansonii*. Spinola trouva une variété jaune d'abeilles autour de Gênes et la baptisa *Apis Mellifica var. Ligustica*. Or la Ligurie jusqu'à nos jours ne possède pas l'abeille jaune italienne ; elle a la Rhodanienne. Quant à l'Amérique, elle n'a pas eu d'abeilles avant l'arrivée de l'homme blanc, en 1492, et l'Australie n'en a eues qu'au XIX^{me} siècle.

A l'âge secondaire, notre globe tournait autour du soleil dans une position verticale, de sorte que les quatre saisons étaient inexistantes et que les plantes et les animaux vivaient partout de pôle en pôle. Puis l'inclinaison de la Terre amena les grandes Époques Glaciaires. Tout fut détruit par leur avance vers l'Équateur, les êtres de tout genre furent profondément enterrés et conservés, pour être découverts par les générations actuelles. Ainsi, nous devons la découverte d'insectes disparus aux recherches du paléontologue suisse, Oswald Heer (1809-1883), de Niederswyl. Nous lui devons l'abeille conservée dans l'ambre de la Baltique et un fragment d'abeille fossile d'Oeningen en Bade. Il appela cette dernière *Apis Adamitica*. Depuis, nous avons appris les découvertes d'abeilles fossiles dans le Wurtemberg, par l'intermédiaire du Professeur Docteur Louis Armbruster (*Archiv für Bienenkunde*) et notre regretté ami, le Docteur Leuenberger, a signalé

l'empreinte très exacte d'une abeille dans les lignites (Braunkohle) de Westphalie.

Le mammoth parfaitement conservé dans le frigorifique naturel de l'embouchure de la Léna, en Sibérie, vers la fin du XVIII^e siècle, forme l'une des preuves que le printemps éternel régnait sur le globe. Les géologues sont d'ailleurs assez incertains sur la cause des grandes Epoques Glaciaires, sur les régions qui ont été ensevelies par ces formidables masses de glace et sur le moment où la retraite a commencé. Les uns pensent que les Alpes et les Pyrénées ont marqué leur limite extrême. Mais il y a des traces de leur avance en Corse et même plus loin, alors que la Corse et la Sardaigne étaient encore attachées à l'Europe et à l'Afrique. L'apparition de l'homme est signalé sur différentes parties du globe, notamment dans le Sud-Ouest français, aux Eyzies et dans diverses parties de l'Espagne. A Bicorp, non loin de Valence, l'apiculture a fait ses débuts il y a 15 à 20,000 ans. L'apiculteur, peu vêtu, descend au moyen d'une corde le long d'une paroi de rocher, après avoir dépouillé une ruche naturelle. On le voit portant un panier d'où les abeilles cherchent à reprendre le miel dérobé. L'homme tient aussi une torche fumante pour empêcher les abeilles de le piquer. C'était l'enfumoir, avant-coureur du Bingham moderne. Sur les versants sud de l'Atlas, près d'Ain-Sefra (Oranie), je crois ne pas me tromper en signalant des dessins préhistoriques sur des blocs erratiques, sur les deux rives d'un petit vallon. Un artiste très ancien y a gravé aussi exactement que possible plusieurs éléphants d'espèces éteintes, l'Elephas Antiquus. Les indigènes appellent ces pierres les « Pierres Ecrites ».

Lorsque la glace eut couvert une grande partie du globe pendant un nombre considérable de siècles, la retraite commença à se faire sentir. Les êtres vivants qui supportaient le froid mieux que d'autres : rennes, ours, etc., suivirent le mouvement vers le Nord. Les abeilles suivirent aussi, mais plus lentement, car il leur fallait une flore suffisante pour se développer en essaims. Ainsi, l'abeille rhodanienne suivit par étapes très graduelles la belle vallée du Rhône, qui lui offrait un butin abondant ; elle pénétra en Suisse par le lac Léman et s'y installa. Une autre colonne remonta la Saône et le Doubs, passant en Alsace. Leur avance ne s'arrêta que devant la formidable barrière de la Montagne des Géants (Riesengebirge) et l'Erzgebirge (Monts Métalliques).

Au moment où les glaces reculèrent, il y avait au moins trois variétés d'abeilles qui s'étaient développées au cours des siècles dans leurs retraites abritées : l'Ibérique, à l'Ouest, la Rhodanienne, au centre, et la Balkanique, au Sud.

L'Abeille Ibérique, plus tard la Nordique, qui, en 1906, reçut le nom d'Apis Mellifica var. Lehzeni, a beaucoup de caractères de la Tellienne, car celle-ci, Apis Mellifica var. Unicolor str. Inter-

missa, passait en Europe avant que la Méditerranée se fut ouvert un passage à Gibraltar.

L'Abeille Rhodanienne, Méditerranéenne, *Apis Mellifica Mellifica*, est restée sans mélange d'abeilles voisines.

L'Abeille Grecque ou Balkanique, *Apis Mellifica* var. *Cecropia*, 1860, en montant vers le Nord a recueilli d'autres variétés venues d'Asie et a formé la multiplicité des variétés de l'Est Européen. D'ailleurs les abeilles de la région tropicale ont une tendance naturelle à monter vers le Nord, lorsqu'aucun obstacle ne les retient ; alors que les essais d'introduction d'abeilles européennes dans l'Hindoustan ou dans les Indes Néerlandaises ont échoué. Seules les trois races, *Dorsata*, *Florea*, *Indica*, continuent à évoluer de la plaine à la montagne, selon la chaleur ou le froid.

L'Abeille Italienne est d'une époque presque contemporaine. Ce sont les colons grecs qui ont peuplé le Sud de l'Italie et qui ont apporté la jaune chypriote avec eux. Le mélange de cette abeille jaune avec la brune méditerranéenne, qui existait alors en Italie, a donné l'abeille actuelle qui d'ailleurs diffère du Sud au Nord de la péninsule. La brune se trouve encore dans les plaines du Piémont.

A ma connaissance, il n'y a que quatre à cinq régions où l'abeille a pu rester dans son état de pureté, grâce aux montagnes, mers ou déserts. La Chypriote est maintenue indemne, parce que la mer la sépare de la terre syrienne, la Palestinienne parce qu'elle est séparée des autres par la mer d'une part, par les déserts de Syrie et du Sinaï de l'autre. L'Égyptienne est enfermée entre les déserts de Lybie à l'Ouest et de l'Arabie, à l'Est. La Tellienne ne peut franchir ni la Méditerranée au Nord, ni les Montagnes de l'Atlas ou le Sahara au Sud. La Saharienne se trouve rejetée par la nature vers le Sud de l'Atlas, dans le Tafilelt.

Enfin, la brune Rhodanienne se trouve limitée jusqu'à nouvel ordre de par la volonté des Suisses et de la Société des Alpes-Maritimes. Depuis 1848, la rage d'importer et d'exporter des abeilles étrangères sous prétexte de renouveler le sang a fait plus de mal que de bien. On peut contrôler les mammifères dans leurs exploits conjugaux, mais personne n'a pu jusqu'à ce jour contrôler le vol nuptial des vierges. Le vol des abeillauds se fait ordinairement dans les environs de leur rucher. Cependant le grand apiculteur américain, E. France, écrivit qu'un jour de 4 juillet, où il était monté sur un sapin, à sept lieues anglaises de chez lui, il avait vu et entendu des abeillauds italiens tourner en rond au-dessus de lui. Ils attendaient le passage des vierges et bruissaient comme des derviches hurleurs du Caire. Or il était le seul dans toute la région à avoir des mâles italiens.

Dans les trous de rochers, dans les troncs d'arbres, partout, chez nous, en Provence, on trouve encore l'abeille brune. Les ro-

chers à abeilles ou Roquebillières se trouvent depuis Nice jusque dans la haute vallée de la Vésubie ou de la Roya, en des abris où on ne peut généralement pas les atteindre. Dans le Vallon Noir, tributaire du Mérine, affluent du Caïres, lui-même affluent de la Roya, on peut voir un rucher composé d'une vingtaine de demeures d'abeilles dans les anfractuosités de rocs à pic. A Saorge, on le connaît sous le nom de « rucher de la fourche ». Les habitants disent qu'il y a un siècle environ, un audacieux chasseur d'abeilles avait entrepris l'escalade et, à l'instar de l'homme pré-historique de Bicorp, il avait décidé de dévaliser le rucher. Avec des cordes, une fourche et, sans doute, un flambeau et un panier, il se fit descendre le long de la paroi de rocher où se trouvaient les ruches. En arrivant en face d'elles, il ne pouvait stabiliser sa situation, la corde tournait, tournait tant qu'il en perdit patience. Dans une volte devant l'ouverture, il s'écria : « Au nom de Dieu ou du Diable, je t'aurai ! » et il piqua la fourche dans les rayons. Juste alors, la corde se rompit et le héros de l'aventure vint s'écraser au sol vingt mètres plus bas. Personne depuis lors ne voulut recommencer l'exploit si mal terminé. La dernière fois que nous nous sommes aventurés vers le rucher antédiluvien, ma femme, mes deux filles et moi, il y a vingt ans, on voyait toujours le manche de la fourche sortir du rucher dans le roc. Les abeilles entraient et sortaient activement. Le chemin est praticable pour des montagnards seulement ; il est tracé au milieu des éboulis formés par des siècles de mauvais temps.

Si feu l'apiculteur grand écrivain m'avait accompagné au rucher de la fourche, il aurait pu se convaincre de plusieurs choses. Les abeilles brunes à 2000 mètres d'altitude n'avaient besoin ni de coussins ni de couvertures pour les tenir au chaud pendant l'hiver ; le miel constituait leur chauffage central. On n'avait pas à rétrécir le trou d'envol ; certaines de ces ruches avaient un mètre d'ouverture, on voyait les grands rayons exposés à tous les vents. La fausse teigne n'avait qu'à se tenir à l'écart, les abeilles veillaient. L'apiculteur en question insistait dans ses écrits sur la valeur de l'abeille italienne pour chasser les papillons de la *galleria cerella*. Les apiculteurs africains et asiatiques ont ignoré l'abeille italienne et pourtant leurs abeilles vivent toujours.

L'Abeille Rhodanienne a de grandes qualités qui peuvent contenter les apiculteurs les plus difficiles. Parfois une ruchée m'a rapporté jusqu'au delà de 100 kilos ; mais les années à grande miellée sont rarissimes. L'apport de miel, quelles que soient les abeilles, dépend de la surface de terrain couvert de plantes mellifères à portée des abeilles, qui rarement vont au-delà de trois kilomètres. La plus belle abeille du monde ne peut donner que selon la force de sa population.

La Rhodanienne ne peut être battue dans la parfaite construction des sections. Les abeilles orientales ne peuvent l'égaliser.

Elle emmagasine assez de provisions pour l'hivernage et garde une importante réserve pour la préparation de l'essaimage au printemps, naturellement si la trop grande sécheresse n'intervient pas. Très sobre dans l'essaimage, elle dépasse exceptionnellement le troisième essaim ; elle se tient ordinairement au deuxième. Il va sans dire que je parle de ruchées qui ont été épargnées par l'avidité de l'apiculteur, auxquelles on n'a pas pris tout le miel en automne et qui n'ont pas reçu parcimonieusement en échange un sirop contenant plus d'eau que de sucre.

Elle construit de 20 à 50 alvéoles maternels en vue de l'essaimage et ne suit pas l'exemple des Orientales, qui souvent dépassent 300 alvéoles dans de fortes colonies.

Pendant une visite, elle tient le cadre, au lieu de courir et de se laisser tomber en grappes, comme le fait l'Océanique. Elle reste sur place et continue son travail.

Ayant beaucoup moins d'ennemis que les abeilles orientales, elle est moins agressive contre l'homme, à condition toutefois que ce dernier ne la brutalise pas sans raison. Dans mes ruchers, je ne porte pas de voile, à moins qu'une perturbation n'ait eu lieu. Elle apprend facilement à se plier aux exigences de l'apiculteur, à condition qu'il reste dans ses limites.

Nos abeilles, contrairement à ce que proclament des intéressés, s'acclimatent avec la plus grande facilité. En voici un exemple :

En 1938, l'Honorable David Lloyd George me rendit visite à Antibes et me demanda quelle était la meilleure abeille pour l'introduire dans son rucher du Surrey, dans le Sud de l'Angleterre. Les abeilles qu'on lui avait fournies n'avaient pas donné de bons résultats. Je lui recommandai la Rhodanienne. Il demanda deux douzaines d'essaims, qui furent expédiés par avion du rucher de Mr Hillerns, apiculteur distingué du Cap d'Antibes. Après la réception, en mai, l'apicultrice de Mr Lloyd George était désespérée à la vue des minuscules essaims « wee swarms ». Nouvelle lettre en septembre 1938. « Vos abeilles sont merveilleuses. » Les 25 essaims garantis sains, avec des mères de l'année, avaient rempli les ruches de miel pour l'hivernage et avaient fourni 250 livres de miel en surplus. D'où nouvelle commande d'essaims ce printemps.

La longue réclusion dans les gorges de nos montagnes n'a pas enlevé à la Rhodanienne les caractères essentiels que tout apiculteur cherche dans l'abeille qu'il veut adopter. Docilité, fécondité, assiduité au travail, bon hivernage, stabilité, résistance autant que faire se peut aux maladies et aux ennemis, acclimatation facile, que peut-on demander de plus ? N'est-ce pas là un record ?



Le miel centrifugé et sa cristallisation

par Alexandre Bogdanoff, Tyriscvâ (Finlande)

Le miel est offert en vente sous bien des noms : miel d'abeilles, de fleurs, garanti pur, authentique, etc. ou bien d'après son origine : miel de tilleul, de bruyère, d'acacias, etc. Sans entrer dans plus de détails sur les qualités de ces miels de diverses sortes, nous relèverons qu'ils sont mis sur le marché sous deux formes : liquides ou cristallisés. Les miels cristallisés se présentent soit avec de gros cristaux soit avec de fins cristaux. Dans le commerce de gros, où il s'agit de milliers de kilos, les livreurs attachent plus d'importance à l'uniformité de la qualité du miel qu'à ses différentes sortes et souvent en font un mélange pour obtenir un miel toujours identique, un miel standard. La chose s'explique naturellement, car les commerçants en gros, qui livrent continuellement du miel, doivent fournir à leurs clients le miel demandé ; si, par hasard, ils livraient deux sortes de miel sous la même dénomination, il pourrait en résulter des désagréments et des réclamations de la part des détaillants et des consommateurs et ébranlerait la confiance dans les gros commerçants. Ces derniers n'ont ni le goût ni le temps pour entreprendre de longues explications par écrit ; ce faisant, il pourrait sembler qu'ils cherchent à s'excuser selon l'adage « qui s'excuse, s'accuse ».

La chose est toute autre pour l'apiculteur qui livre lui-même du miel à ses clients ou aux petits commerçants. Dans ce cas, il peut livrer à sa clientèle différentes sortes de miel et satisfaire à tous les goûts sous la condition toutefois que chaque miel soit livré sous le nom qui lui est propre et que des explications soient données à ce sujet aux acheteurs ; l'apiculteur doit attirer l'attention de ces derniers sur la différence existant entre certains miels. Le traitement du miel liquide est plus ou moins connu de chacun ; il doit être absolument propre, en remplissant les bocaux on doit éviter la formation de bulles d'air et, comme de juste, il ne doit pas y avoir un dépôt ou une croûte à la surface. Des bocaux de grandeur variable, remplis de miel liquide, se présentent d'une façon encore plus alléchante si, au milieu de ce miel, on a introduit un petit morceau de miel en rayon de la même qualité et ils se vendent plus facilement.

Il y a plusieurs aspects de la cristallisation du miel ; au début de la cristallisation, le miel est un peu trouble et le devient toujours davantage avec le temps. En cet état, l'aspect en est défavorable et on doit déconseiller de le mettre en vente à ce moment, car son aspect exerce une grande influence sur l'acheteur. Plus tard, lorsque la cristallisation est complète, le miel offre l'aspect d'une masse homogène composée de petits cristaux (ressemble à du sain-

doux) ou de cristaux plus grands qui lui donnent un aspect plus granuleux.

Je ne saurais souscrire à ce que dit la *Deutsche Bienenzeitung* 1936, N° 8, page 253, c'est-à-dire que celui qui extrait trop tôt n'obtient que du miel grossièrement cristallisé. Obtenir du miel grossièrement ou finement cristallisé ne dépend pas seulement de son degré de maturité, mais davantage du désir de l'apiculteur ou de sa clientèle.

Il y a déjà bien des années qu'en Russie (Moscou, Pétrograde) le miel granuleux était préféré au miel finement cristallisé et cela incita les apiculteurs à rechercher de quelle manière il était le mieux obtenu.

Pour cela, il est indispensable de ne donner aux abeilles que des rayons absolument propres, sans la moindre trace d'ancien miel déjà cristallisé, pour éviter le mélange du miel frais et du miel ancien. Après l'extraction, le miel doit être versé dans de grands récipients propres et être laissé longtemps au repos complet ; sous aucune condition, on ne doit le brasser ou le transvaser. Il sera conservé dans un bocal sec et pas trop frais.

La cristallisation se fera alors lentement, les gros cristaux se formant au centre tout en diminuant de grosseur vers les parois du récipient.

Désire-t-on obtenir spécialement du miel très granuleux (à gros cristaux), il est alors indiqué de réchauffer le miel qui sort de l'extracteur à fond afin de faire dissoudre les cristaux qui se sont formés au début ; ensuite, il est versé dans un gros récipient dans lequel on le laisse cristalliser en repos. De cette façon, on est parvenu à réduire du miel de bruyère en une masse épaisse dans laquelle nageaient, uniformément répartis, des cristaux ou de petits groupes de cristaux de 3, 5, 7 millièmes de millimètre de diamètre.

Il est beaucoup plus facile d'obtenir du miel finement cristallisé en ajoutant, après l'extraction, au miel frais, environ 1 à 2 % de miel déjà cristallisé bien brassé et en remuant toute la masse. Au cours de la cristallisation, ce brassage doit être renouvelé plusieurs fois.

On ne doit verser du miel liquide dans des bocaux et en attendre la cristallisation qu'au cas où il ne présente aucune bulle d'air, autrement il se produit le long des parois ou dans la masse du miel des taches contenant de l'air et qui nuisent grandement à son aspect extérieur.

Réglementairement, le miel doit être uniforme, soit dans sa couleur, soit dans sa cristallisation, toutefois, pour exciter l'intérêt des acheteurs, on peut se permettre quelques libertés. Ainsi on peut remplir un bocal très haut avec différentes sortes de miel en les versant l'une au-dessus de l'autre et obtenir ainsi une espèce de « cocktail » de miel.

En général, dans les expositions apicoles, la section du miel se présente d'une manière plutôt monotone, malgré le nombre et les différentes grandeurs des bocaux. Il est donc indiqué de lui donner plus d'attrait et pour cela chaque apiculteur peut attirer davantage l'attention et rendre son exposition plus intéressante en exposant ce « cocktail » de miel. En général, un apiculteur peut exposer une à deux sortes de miel à l'état liquide, finement granulé ou granulé avec de gros cristaux, ce qui fait de 3 à 6 échantillons. En procédant au mélange superposé de ces miels, l'apiculteur augmente et la valeur et l'intérêt de son exposition.

Le traducteur : *E. R.*

Araignées crabes

Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques lignes à l'intéressant article de M. le Dr. Monard. Non pas dans un but de contradiction, mais nous pensons tout simplement que quelques modestes observations complèteraient l'exposé du savant et pourraient être utiles à l'apiculteur.

M. Monard nous dit que les Thomisides ne sont pas un danger sérieux pour les abeilles ; malheureusement pour notre région : le Vully, surtout dans les endroits chauds et ensoleillés, nos observations nous ont forcé à considérer cette araignée comme l'insecte le plus dangereux pour nos butineuses.

Nous estimons que pendant la floraison des foins elle détruit journellement à elle seule plusieurs centaines d'abeilles par ruche.

Cette estimation est basée sur le fait que sur deux à trois mètres carrés de gazon fleuri, l'on trouve une abeille capturée ; nous en avons compté plus d'une fois deux ou même trois sur la même touffe de sauge des prés.

Il reste un point sur lequel nous n'avons pu nous mettre au clair, c'est celui de savoir combien il faut de temps à l'araignée crabe pour sucer sa proie. L'abandonne-t-elle le soir pour chercher une retraite contre le froid de la nuit ou la garde-t-elle jusqu'à l'absorption de toutes les substances ?

L'auteur conclut que, comme les mouches sont l'habituelle proye des araignées, celles-ci sont plutôt utiles ; elles ne sont donc pas un ennemi aussi dangereux que si cette attaque était dirigée contre nos abeilles seules.

Cette conclusion, très juste pour les autres arachnides, ne l'est plus pour cette espèce ; car, sur une moyenne de vingt captures, il se trouve à peine une mouche, une petite sauterelle, deux à trois petits hyménoptères, et les quinze autres sont des abeilles.

Il est très curieux de voir sa manière de chasser ; elle se place à l'affût sur le bord d'une corolle, de préférence sur les composées

ou la sauge des prés. Elle y reste parfaitement immobile, mais qu'un bourdonnement se fasse entendre dans le voisinage, elle élève sa première paire de pattes ; si le bruit s'éloigne, elle la rabaisse lentement ; si, au contraire, il se rapproche, elle attend avec patience que la butineuse soit à sa portée ; brusquement elle rabaisse ses pattes sur sa victime, enfonce ses crochets à la nuque ou au flanc de l'insecte prisonnier et, en quelques secondes, il est mort. Même saisi par l'extrémité d'une patte, il ne parvient pas à s'échapper, tellement le poison injecté est violent.

Heureusement que la période où la Thomiside s'attaque à l'abeille n'est pas très longue. Pendant la floraison de la dent de lion elle est encore rare, les nuits étant trop froides, et à la mi-juillet, elle a disparu. Les jeunes araignées nées vers la fin de l'été ne capturent encore que de petites proies.

La couleur est très changeante d'un individu à l'autre ; toutes les nuances, du gris jusqu'au brun, des parfaitement blanches et des toutes jaunes s'y trouvent.

Le nom d'araignée crabe lui vient du fait qu'elle se déplace aussi bien en arrière ou de côté qu'en avant. P. Javet.

Echos de partout

L'abeille et le rucher suisses jugés par un Anglais.

Le *Bee World* de septembre contient, sous la signature du Dr. R. L. Gregg, un compte-rendu extrêmement bienveillant du Congrès international de Zurich. L'auteur a gardé le meilleur souvenir de l'Exposition nationale et de la façon dont les congressistes ont été reçus. La section de l'apiculture l'a particulièrement intéressé. Nous ne reproduirons pas les éloges de notre collègue anglais, mais les lecteurs du *Bulletin* seront probablement intéressés par ce qu'il dit des ruchers de la Suisse alémanique et de l'abeille qu'il appelle l'abeille suisse.

Après avoir décrit les ruchers fermés et les ruches, qu'il compare à des armoires alignées sur deux ou trois rangées, l'auteur ajoute : « Il y aurait bien des choses à dire en faveur de cette disposition, eu égard au climat de la Suisse, mais on doit considérer aussi la faible moyenne de la récolte, environ 30 livres (un peu plus de 13,5 kilos) et le type spécial de leur abeille. C'est une abeille foncée, mais à cela se borne la ressemblance avec l'abeille anglaise. L'abeille suisse ne court pas sur les rayons, elle ne tombe pas ni ne s'envole pendant les visites ; même lorsqu'on la secoue, elle ne s'envole pas, mais rejoint tranquillement la colonie. Il est curieux de constater que ses opercules sont défectueux. Si l'on ne produisait que du miel extrait et si l'on était sûr que l'abeille n'est pas à blâmer pour l'infériorité des récoltes, alors l'abeille suisse serait l'abeille idéale. Quoi qu'il en soit, les Suisses en sont satisfaits. »

La remarque concernant les opercules appelle peut-être une explication : on oublie généralement chez nous, les apiculteurs surtout, que l'apparence du miel en sections dépend en grande partie de la façon dont il est operculé. Certaines colonies remplissent les cellules jusqu'au bord et appliquent les opercules directement sur le miel, ce qui donne au rayon un aspect grisâtre, *mouillé*. D'autres colonies laissent un espace vide entre le miel et l'opercule, et le rayon paraît blanc. Personne ne prend garde à cela chez nous ; mais, dans les pays où une grande quantité de miel est vendue en rayon, cette apparence mouillée, comme disent les Anglais, a une importance considérable. Les sections que nous produisons seraient pour la plupart invendables aux Etats-Unis ou en Angleterre.

Remarquons aussi que la récolte moyenne d'une colonie, jugée très faible par notre auteur, est encore inférieure à ce qu'il indique ; d'après la statistique parue dans le numéro d'octobre du *Bulletin*, cette moyenne est de 7,39 kg. pour les 17 dernières années et non pas de 13,5 kg. (30 livres anglaises), comme il le dit. Ce faible rendement de nos ruches, comparé à celui d'autres pays, nous a souvent rendu songeur.

Conclusion erronée d'une observation juste.

Un apiculteur lorrain rapporte dans la *Gazette apicole* qu'un de ses parents possédait un rucher de 60 colonies alignées sur un seul rang et un seul étage. Primitivement, toutes les colonies étaient de race noire ou commune, mais elles furent peu à peu remplacées par des italiennes et des chypriotes importées directement. Ce rucher, à peu près abandonné à lui-même de 1916 jusqu'à maintenant, ne contient plus que 10 colonies, dont 9 sont des noires et une seule des italiennes plus ou moins pures. Et le correspondant de conclure que les abeilles noires sont plus résistantes que les autres.

Nous pensons que cette conclusion est erronée et voici pourquoi. Les abeilles italiennes et chypriotes ont été introduites graduellement ; le rucher n'a donc jamais été italiennisé à fond. De plus, il est probable, pour ne pas dire certain, que la majorité des abeilles des ruchers voisins étaient des noires. Les reines de la première génération provenant des abeilles importées ont donc été fécondées, la plupart d'entr'elles tout au moins, par des mâles noirs, et leur descendance, à l'exception des faux-bourçons, était croisée. A la deuxième génération, les femelles, reines et ouvrières, n'étaient plus que des quart de sang, à la troisième des 1/8 de sang, etc. Le sang italien ou chypriote a donc disparu, absorbé par la masse. Si quelques reines ont pu être fécondées par des mâles étrangers, cela peut avoir retardé, deux ou trois ans peut-

être, le retour à la race du pays, mais sans l'empêcher, et de 1916 à 1930, le sang noir a pu facilement prendre le dessus. Il est même étonnant que le rucher renferme encore une colonie italienne plus ou moins pure.

Les journaux apicoles racontent assez souvent que des races importées ont disparu au bout de quelques années, et ils en concluent quelquefois, soit que les abeilles n'ont pu s'acclimater, soit qu'elles se sont transformées et sont devenues semblables aux abeilles du pays. Cette dernière opinion est certainement fautive ; les abeilles italiennes importées en Amérique et ailleurs se sont maintenues pures pour autant que les reines se sont accouplées avec des faux-bourçons de leur race, et les descendantes des mères introduites aux Etats-Unis par les Dadant et les Root sont toujours des italiennes pures. Au surplus, les nègres de Guinée transportés au Nouveau-Monde il y a plusieurs siècles sont toujours des nègres.

J. Magnenat.

Assurances de la Romande en 1938

Voici, avec un retard de 9 mois, la suite du rapport du préposé aux assurances, retard pour lequel le dit préposé n'est pas responsable, les renseignements indispensables ne lui étant parvenus que dernièrement.

Responsabilité civile. — Dix-huit accidents causés par les abeilles ont été annoncés au cours de l'année, soit : Vaud 6, Jura Bernois 5, Neuchâtel 4, Valais 2 et Fribourg 1. Conformément à une louable habitude, Genève n'a annoncé aucun cas. Heureusement, aucun de ces accidents n'a eu de suites graves.

Les victimes se répartissent comme suit : deux femmes et un enfant furent piqués en passant près d'un rucher ; un jeune homme, effrayé par des abeilles, tomba et se foula un poignet ; un autre reçut des piqûres en aidant à recueillir un essaim, l'apiculteur étant absent. Dans 6 cas, des agriculteurs et leurs chevaux furent assaillis en travaillant ; dans l'un de ces cas, le patron et ses aides abandonnèrent leur champ et firent exécuter leur travail par un tiers, probablement plus coriace ou moins froussard ; il s'agissait de détruire un foyer de doryphore. Un maçon fut piqué en travaillant près d'un rucher et un amateur de champignons en cherchant des champignons dans une clairière appartenant à un apiculteur. Notons à ce propos que la Winterthour a refusé d'intervenir dans ce dernier cas ; car elle n'accorde une indemnité que si l'apiculteur est responsable de l'accident. Elle a également refusé d'indemniser un faucheur qui s'est borné à nous envoyer une déclaration médicale six mois après un accident ; l'apiculteur, responsable et assuré, n'ayant lui-même pas donné signe de vie, il est clair que cet apiculteur peut être recherché par le sinistré.

Un cas restait en suspens au 31 décembre. Pour les 15 accidents considérés, la Winterthour a payé des indemnités allant de fr. 3.— à fr. 57.20, pour un total de fr. 343.30.

J. Magnenat.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)*

Mois d'août 1939.

Genève	4.18	Aarau	4.50
Nyon	—.—	Lenzbourg	4.30
Lausanne	4.40	Brougg	—.—
Vevey	4.33	Baden	—.—
Montreux	4.32	Lucerne	4.60
Aigle	—.—	Zoug	4.50
Yverdon	4.40	Zurich	4.83
Payerne	4.20	Dietikon	4.40
Chaux-de-Fonds	4.10	Winterthour	4.26
Le Locle	4.—	Schaffhouse	—.—
Berne	4.44	Frauenfeld	4.56
Thoune	—.—	St-Gall	4.50
Langnau	4.60	Hérisau	—.—
Berthoud	—.—	Appenzell	—.—
Bienne	—.—	Buchs	—.—
Granges	4.10	Altstätten	—.—
Porrentruy	4.50	Coire	5.—
Soleure	4.52	Bellinzone	4.20
Langenthal	4.30	Locarno	—.—
Bâle	4.70	Lugano	5.—
Rheinfelden	—.—		
Olten	4.36		
Zofingue	4.60	Prix moyen suisse	4.43

Mise au point

Beaucoup de lecteurs du *Bulletin* auront eu, en voyant que le soussigné a eu le beau geste de faire un don de fr. 9.— au Fonds d'entr'aide, l'idée suivante : il faut qu'il ait eu une récolte abondante, ou le gros lot de la Loterie romande... Eh bien non, rien de tout cela. Voici de quoi il s'agit : par un jour d'été, notre aimable rédacteur, toujours souriant autant que bien disposé à la charité, fait une apparition à l'atelier, accompagné d'un sac de vieux rayons qu'il voulait me confier pour la refonte, à la condition que le produit restât ma propriété comme valeur du travail à accomplir. Point ne fut acceptée cette offre charitable et du tac au tac le problème fut vite résolu : pour ma part, faire le travail, pour M. Schumacher verser la valeur de la cire obtenue aux bonnes œuvres du *Bulletin*, ce qu'il a fait ; mais il s'est trompé

d'adresse. Donc, lecteurs, lisez Schumacher, rédacteur à St-Sulpice. Je n'y ai mis que mon travail et ma presse à cire.

Enhardi ou satisfait de son premier geste, en rentrant d'une tournée sirupeuse dans mes ruchers, j'ai trouvé dans mon atelier un nouveau sac de drèches, avec, à l'intérieur, l'agréable mot suivant : « Bien le bonjour ! Ce sac contient des restes sans valeur. *Schumacher*.

Ces restes sans valeur ont produit d'une seule pressée pour 5 francs de belle cire qui, transformée en belles feuilles gaufrées, feront les délices de futurs essaims.

Cette fois, cette petite somme ira droit au but sous le nom du vrai donateur.

*
* *

Chers amis apiculteurs, je profite de vous rendre attentifs à la nécessité de soigner tous vos débris de cire, même les résidus de cérificateur solaire qui, bien traités à la presse à vapeur ou à eau chaude et bain-marie, donnent encore du 22 à 25 % de belle cire.

N'oublions pas que pendant la guerre de 1914-1918 la cire valait 10 francs le kilo. Economisons donc cette précieuse cire, dont nous ne pouvons nous passer pour le rajeunissement de nos bâtisses.
Charles Jaquier, insp. cantonal.

(Réd. : Inséré par ordre.)

Récits sur l'essaimage

Que de choses pendables à raconter dans ce domaine. En voici quelques-unes qui distrairont les lecteurs du *Bulletin*. Tout d'abord je rappelle, pour mémoire, aux nombreux propriétaires de ruches que, pendant mes vingt années d'inspections, j'ai toujours témoigné mon étonnement de voir dans un coin isolé, sans surveillance immédiate, toutes les maisonnettes occupées. Pas une de libre, avec cinq ou six rayons bâtis alternant avec gaufrés, afin d'empêcher la fausse teigne. Cette précaution en vue de prise de possession par un essaim sorti de la place ou venu d'ailleurs. Cette éventualité se réalise chaque année chez moi. En 1939, dans mes trois ruchers, à une date tardive. Le 14 juillet, en quittant celui de Bugnoux après avoir inspecté les colonies, j'ai, comme d'habitude, jeté un coup d'œil sur l'ensemble du beau verger aux arbres malheureusement vierges de fruits et, soudain, je pousse une exclamation : Sales gosses, qui n'ont rien trouvé de mieux que de m'accrocher à ce prunier une toile de vieux parapluie ! Cette masse noire, balancée par un vent violent, faisait un effet déplorable, d'autant plus que l'arbre est au bord de la route. Tout à coup un

souçon me vint à l'esprit. Ce n'est pourtant pas un essaim ? Ça ne manquait pas. Des coups de sécateur pour isoler la branche, puis sectionnement de celle-ci et transport d'une main, comme un bouquet renversé, dans une demeure confortable. Aujourd'hui, c'est une de mes plus belles colonies.

Hier soir, une dame vient me dire qu'un joli essaim est depuis 10 jours blotti au pied d'une souche éloignée de tout rucher. Je l'ai mis en cage ce matin 13 août. Que donnera-t-il ? L'expérience sera intéressante à vous communiquer dans la suite.

Racontons aussi une histoire qui finit mal. Je rentre un soir exténué de la vigne avec deux poulettes engagées comme effeuilleuses. A 21 h. 30, téléphone de Froideville-Ballens : « Un de vos essaims est accroché à un rosier du voisin. » — Que faire ? Le tonnerre grondait. Pluie en perspective et naturellement perte de l'essaim. « Allons-y me dirent les damoiseaux ». Hélas, un tout petit tif ne fut plus gai. Pendant le retour, il tonnait, il pleuvait et on affaire d'un demi-kilo. Le croirez-vous, rarement voyage intempeschantait de tout notre cœur ! Deux jours plus tard, je vais revoir mes petiottes et découvre la reine marquée de rouge. C'est la première fois depuis cinquante ans qu'une majesté de cet acabit entrainait dans ma milice. Un nourrissage commencé trop tôt a mis la colonie en ébullition. Résultat : disparition de Madame. Voilà qui corrobore le raisonnement à M. Nini.

Pour finir, un tour amusant joué par un essaim acheté et introduit imprudemment dans une ruche où j'avais mis des rayons bâtis sortant d'une caisse brantée. La reine a fait immédiatement demi-tour et s'est enfilée dans la ruche voisine plutôt faible. Une partie des abeilles l'ont suivie et les autres ont fait petite fin.

Cette année, ceux qui ont vendu des essaims, même à bas prix, se sont montrés clairvoyants, la colonie a tout de même produit quelque chose, tandis que les voisines n'ont donné ni essaims ni miel.

Au sucre, au sirop, allons-y stoïquement ! Ce sont les bourgeoises qui tempêtent !

H. Berger.

Derniers nés

Dans une précédente correspondance j'ai mentionné l'arrivée tardive de deux essaims, dont l'un, recueilli le 15 août, avait été de prime abord pris pour une toile de vieux parapluie accrochée à un arbre, fortement balancé par le vent. Gratifié de deux cadres de miel et d'un nourrissage suivi, ce cadet a fait merveille et se classe en bon rang parmi mes ruches de Bugnoux. Il est vrai que son poids imposant, 2 kg, a grandement facilité son développement. Comme quoi il ne faut pas faire fi de ces colonies venues sur le tard.

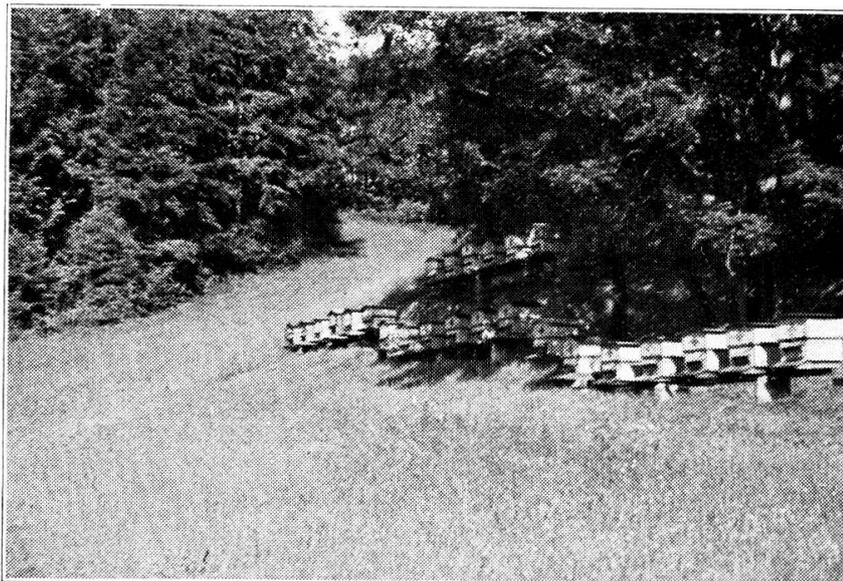
CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1938.

(Suite)

11. *Rucher de François Reymond, à St-Cergue.*

Plaisant rucher de montagne composé de 23 D.-T. en deux rangées en escaliers disposées sur la pente gazonnée précédant la



Rucher Reymond François, St-Cergue.

forêt. L'arrivée aux ruches n'est pas des plus faciles et le chemin derrière les rangées pourrait être amélioré et élargi. Quelques chapiteaux souffrent du mode de couverture consistant en une tôle fixée directement aux à-côtés par des vis.

Après avoir été décimé par le noséma en 1935 et par l'acariose et les kystes d'amibes, ce rucher a été remonté avec un courage des plus louables par l'achat de colonies et par l'essaimage naturel ; cette année, les 12 ruches qui restaient au printemps ayant jeté 7 essaims. Les populations sont, de ce fait, quelque peu réduites, mais possèdent du couvain superbe. Un certain nombre de cadres défectueux sont à retirer. Il est recommandé de couper les toiles de couvertures d'après les dimensions de corps de ruches, ce qui éviterait la sortie précipitée des abeilles, lorsqu'on enlève le matelas, et les courants toujours funestes aux colonies.

Le matériel, logé dans un local spacieux, bien aéré et éclairé, pourrait être complété par un maturateur-filtre et une balance de pesées qui rendrait de signalés services au propriétaire. Bonnes

annotations ; quant à la comptabilité, elle se résume en quelques chiffres dans l'*Agenda apicole*. Pas d'élevage de reines. Travail avec calme et prudence.

Points : 4, 4, 5, 8, 4, 8, 10, 4, 8, 4, 5, 3, 8, 0. Total : 75.

Médaille de bronze et fr. 10.—.



Rucher Bory Ernest, Givrins.

Que diable Courvoisier va-t-il « foutimasser » dans cette ruche ?

12. *Rucher de Ernest Bory, à Givrins.*

Belle exploitation en plein verger au midi, devant la villa, composée de 31 D.-T. en trois rangées, sur rails solidement établis. Les ruches, de constructeurs différents, n'ont pas toutes les mêmes mesures. Quelques-unes, très usagées, seront sous peu à remplacer.

Les populations sont bonnes en général, mais comme presque toutes celles de la région, ont eu de la peine à se développer au printemps. Un grand nombre de cadres déformés ou *noirs de vieillesse* sont à éliminer. L'outillage pourrait être complété par une balance servant aux pesées, ses indications évitant bien du travail de contrôle à l'apiculteur.

M. Bory s'occupe de ses abeilles, qu'il aime passionnément, depuis 36 années ; il gagnerait à les traiter avec un peu plus de calme et de douceur. Essaim formé avec cadres portant des cellules royales. Notre collègue ne fait aucune annotation lors des visites et ne tient aucune comptabilité, nous le regrettons.

Notes obtenues :

6, 4, 5, 9, 4, 7, 9, 4, 9, 5, 0, 0, 8, 2. Total : 72.

Médaille de bronze et fr. 10.—.

13. *Rucher de Robert Luthi, à Plan s/ Aubonne.*

M. Luthi présente au Jury un immense pavillon qu'il a bien mal placé derrière un hangar, les trous de vol tournés au midi, il est vrai, mais à l'ombre immédiate d'un bois qui bouche toute vue et une grande partie de la lumière ; le pavillon lui-même n'ayant pas de jours suffisants.

L'apier comprend 15 colonies D.-T. dans le pavillon et 1 D.-B. à l'extérieur, ruches disparates, de mesures différentes. Belles populations par contre et beau couvain, sur des bâtisses qui ont grand besoin d'être renouvelées. Le temps, depuis l'achat du rucher qui est tout récent, n'a pas permis de donner les soins de propreté nécessaires. Outillage à compléter, le filtre arrivant à point au moment du départ du Jury. Annotations très sommaires. Pas de comptabilité et pas d'élevage de reines qui ne sont pas marquées.

Notre collègue part rapidement en grand. Il réussira certainement ; nous l'encourageons à compléter ses connaissances par la fréquentation des assemblées d'apiculture, de ses collègues et par un effort personnel.

Il lui est attribué les points suivants :

3, 4, 3, 10, 4, 7, 9, 4, 7, 4, 2, 0, 6, 0. Total : 63.

Mention honorable.

2me CATEGORIE

14. *Rucher de Charles Gonthier, à Bougy.*

L'exploitation de M. Gonthier comprend deux ruchers : l'un près de l'habitation, dans un verger en pente un peu trop ombré, comprenant 5 ruches et la pépinière et ruchettes ; l'autre, de 11 D.-T., en pleine campagne, sur des supports qui pourraient être plus solidement établis. L'apiculteur, qui a construit lui-même une partie des habitations, aurait pu choisir du bois de meilleure qualité et respecter plus scrupuleusement les mesures types.

Les populations sont bonnes et le couvain superbe. Belles ruchettes d'élevage qui demanderaient à avoir un peu plus de population. Belles reines marquées depuis deux ans. La pépinière, conduite d'une main experte, fournit les reines de remplacement nécessaires au rucher ; le solde étant vendu à des clients divers. Un appareil pour récupérer la cire serait désirable. Très bonnes annotations depuis 1929 ; depuis 1931, comptabilité par recettes et dépenses, suivie de bilans et d'inventaires.

Un certain nombre de colonies sont sur cellules 640 qui nous sont déclarées avoir été belles la première année, médiocres la deuxième et pleines de mâles la troisième.

Le Jury estime que cette exploitation mérite :

5, 6, 4, 9, 5, 9, 10, 4, 9, 5, 5, 7, 9, 5. Total : 92.

Médaille d'or et fr. 16.—

(*A suivre.*)

A bâtons rompus

Bien cher ami,

Je te remercie de ta lettre qui, à ma grande satisfaction, m'informe que tu as enfin résolu la question de ton rucher ; tu pourras ainsi passer dorénavant tes loisirs auprès de tes abeilles. Quelle heureuse solution. Il va de soi que je t'y rejoindrai de temps en temps. Tu m'as bien amusé et tu ne m'en voudras pas de n'avoir pu réprimer un sourire en me représentant comment, à l'aide du Dictionnaire géographique suisse, tu as trouvé l'emplacement idéal pour tes gentilles butineuses.

Or maintenant, vieux gourmand que tu es, tu me demandes de t'établir une liste de plantes mellifères et pollinifères à planter autour de tes ruches. Ta question de savoir si celles-ci auront un rendement appréciable pour ta récolte me plaît particulièrement ; je vais tâcher de répondre de mon mieux à ton désir.

La fleur est la fille du matin, le charme du printemps, la source des parfums, la grâce des vierges, l'amour du poète, a dit Chateaubriand. Embellir son rucher en semant des fleurs, c'est également embellir sa vie, c'est de la joie et du bonheur qui entrent dans nos cœurs.

Evidemment, ce n'est pas un petit carré aménagé de fleurs, même très mellifères, ni une minuscule plate-bande fleurie, qui augmentera les apports de nectar dans ton apier. Ce qu'il faut à l'abeille, c'est la profusion et la grande étendue des parterres fleuris, ce sont les champs à perte de vue, garnis d'esparcette, de sauge, de scabieuses, bluets, coquelicots, etc. Mais, comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, les petits apports trouvés ci et là aident à la grande récolte et tendent surtout à entretenir de fortes populations.

Il a été particulièrement remarqué, en cette triste année 1939, que là où les abeilles ont pu butiner sur des plantes en quantités suffisantes et fleurissant tardivement, telles que la bourrache, le solidago (verge d'or), réséda, véronique, sédum, asters, etc., le couvain a continué à se développer normalement ; aucune colonie n'a péri. Sans amasser un surplus, les pourvoyeuses de nectar ont pu subvenir journallement aux besoins de la famille toute entière, en attendant que leur maître leur donne la manne fédérale tant attendue, mais parcimonieuse, de 6 kg de sucre pour l'hivernage.

C'est le grand moment, fin octobre, de mettre en terre les oignons à fleurs. Tu peux, mon cher ami, planter dès maintenant au milieu de tes pelouses, toutes les variétés de crocus (le jaune est le plus visité pour le pollen par les abeilles), des scillos, perce-neige, des éranthis, cette jolie petite fleur jaune brillant, qui fleurit au tout premier printemps ; mets en bordure l'arabis alpina (corbeille d'argent), plante très mellifère, dont la floraison va de fin mars à mai. C'est par plusieurs centaines d'unités de chaque espèce que tu dois débiter, et chaque année tu complètes.

Tes voisins seront émerveillés par tes pelouses fleuries, aux couleurs vives et variées ; ils te demanderont conseil et planteront, eux aussi, toutes ces jolies petites fleurettes. Les voisins de tes voisins en feront autant, et voici que tes abeilles trouveront dans un espace sans cesse agrandi de quoi satisfaire à leurs premiers besoins en pollen et en miel ; il sera de même pour toutes les plantes mellifères que tu planteras, surtout les médicinales.

Tes actives butineuses visiteront avec grand plaisir les plantes mellifères des rocailles et du jardin d'agrément. Celles-ci sont en si grand nombre que je ne puis te les citer ; consulte à la bibliothèque les ouvrages traitant ce sujet, tu seras émerveillé devant toutes ces richesses.

Toutefois, les plus abondantes sources mellifères, à notre époque où les grandes et belles prairies naturelles ont disparu pour faire place à la culture intensive du blé, de la pomme de terre et du raygras, ce sont les différentes essences d'arbres fruitiers, les arbres mellifères du parc et de la forêt.

Notre ami commun, Pfenninger nous disait un jour, dans une de ses intéressantes causeries, prenez un arbre, un marronnier, par exemple, essayez à l'aide de petits repères constitués par de minuscules morceaux de bois, d'étaler à terre toutes les fleurs qu'il porte, vous serez grandement étonnés de constater l'immense surface de terrain que recouvrirait la floraison d'un tel arbre.

Suivant l'adage populaire, planter un arbre, c'est faire une très bonne action.

Il faut donc, pour augmenter le rendement de son rucher, planter des arbres et des arbustes mellifères, la collection en est grande et variée ; il n'est cependant pas possible d'avoir dans une région déterminée tous les arbres mellifères, certains exigeant, pour se développer, des conditions spéciales de sol et de climat. L'essentiel pour l'apiculteur est donc d'en posséder un certain nombre et des meilleurs, c'est-à-dire ceux susceptibles de donner dans sa région un miel le plus clair possible et très parfumé.

Parmi les arbustes, je te recommande la symphorine à fruits blancs, le cornouiller, le cotoneaster horizontalis, Sainte-Lucie (*cerasus*), l'oléaria *oleifolia*, originaire de la Nouvelle-Zélande, et tous les arbustes à fruits, groseillier épineux, framboisiers, ronces américaines, etc. Les principales essences d'arbres sont l'acacia, l'érable, le marronnier, le sophora japonica, le tilleul ordinaire, sans oublier toutes les variétés des saules, qui donnent un abondant pollen si nécessaire pour le développement des colonies au début du printemps.

Plantes, le mois prochain, autant que tu pourras, des arbustes et des arbres mellifères et pollinifères, tu seras réjoui en constatant, comme je l'ai fait moi-même, que partout dans ton voisinage on t'imitera ; tes blondes avettes seront enchantées de trouver de quoi butiner et remplir des hausses que tu extrairas avec un plaisir qui n'aura d'égal que ta peine.

Cher ami, es-tu satisfait de mon menu mellifère ? Si cela ne te suffit pas, envoie un mot à notre dévoué bibliothécaire, M. Schumacher, par retour du courrier, tu recevras une collection d'ouvrages à consulter qui te renseigneront, mieux que je ne saurais le faire, sur la culture de tous ces arbres et de ces charmantes petites fleurs, joyeuses, rieuses, et qui ont l'air de parler doucement entre elles de la joie de vivre, du bonheur d'exister.

Reçois, cher ami, les cordiales salutations de ton copain en apiculture.

Nini.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 13 novembre, à 20 h. 30, au local, Rue de Cornavin 4. Sujet : Pourquoi bien hiverner les abeilles ? (Redemandé.)

Section de Grandson et Pied du Jura

Nous engageons vivement nos sociétaires à payer leur cotisation de 1940, en versant fr. 7.50 au compte de chèques de la section, II. 7530.

Dès le 10 novembre, les cotisations impayées seront perçues par remboursement postal, augmentées du port.

Le Comité.

Fédération neuchâteloise d'apiculture

Les apiculteurs des sections du canton de Neuchâtel désirant être au bénéfice de la caisse d'entr'aide du Noséma pour 1939/1940 sont invités à payer au compte de chèques de la fédération, IV b. 1655, la prime de fr. 0.30 par ruche jusqu'au 30 novembre 1939. Des bulletins de versement ont été adressés par poste aux apiculteurs ayant fait partie de la caisse l'année passée. Prière de les utiliser, s. v. p. *Le Comité.*

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Il est recommandé aux membres qui ne l'ont pas encore fait de verser le montant de la cotisation pour 1940, soit fr. 7.50 pour les membres actifs et fr. 5.60 pour les membres honoraires, au compte de chèques de la société, IV. 2479, jusqu'au 10 novembre prochain. Passé cette date, la cotisation sera prélevée par remboursement, auquel un bon accueil est recommandé.

Sociétaires, faites un effort pour amener à nous vos amis, propriétaires d'abeilles, qui ne sont pas encore des nôtres.

D'autre part, la marmite à fondre la cire est à la disposition des sociétaires, ceci tout à fait gratuitement ; s'adresser au président. *Le Comité.*

Société d'apiculture de Lausanne

Les cotisations pour 1940 sont payables au compte de chèques postaux II 6724 jusqu'au 15 novembre. Passé ce délai, elles seront prises en remboursement.

Montagnes neuchâteloises

Nous rappelons à nos membres l'assemblée générale statutaire d'automne du 5 novembre 1939, à 14 heures, à La Chaux-de-Fonds, au Café de la Poste. Cette assemblée est obligatoire et amendable pour les non-excuses (art. 12 des statuts).

Nous recommandons aux familles de nos membres mobilisés de verser sans retard et jusqu'au 5 novembre (dernier délai) le montant de la cotisation pour 1940, fixé à fr. 7.50, au compte de chèques IV b. 533. Ceci pour éviter des frais supplémentaires aux intéressés et un surcroît de travail au caissier. *Le Comité.*

Côte Neuchâteloise

Nos membres sont priés de verser au compte de chèques postaux IV. 897 la cotisation pour 1940, de fr. 7.—, jusqu'au 15 novembre au plus tard. Les cotisations non payées à cette date seront prélevées par remboursement postal. Le paiement par le compte de chèques postaux évite des frais à l'apiculteur et de la peine au caissier. Usez donc de ce moyen à temps. *Le Comité.*

APICULTEURS!

N'attendez pas à la dernière heure pour envoyer votre cire, vieux rayons, etc., à l'**Etablissement d'apiculture**

R. HUBER **ORBE**

qui vous les transformera en belles feuilles gaufrées.

Installation moderne

Se recommande

Attention !

BOITES ET BIDONS A MIEL

de la meilleure qualité et aux prix les plus avantageux

Demandez offre en indiquant la quantité à la

FABRIQUE D'EMBALLAGES MÉTALLIQUES

V^{ve} J. KOPETSCHNY,

FRAUENFELD (Thurg.) Tél. 41.

LIENHER FRÈRES, Constructeurs SAVAGNIER (Neuchâtel)

TÉLÉPHONE 2.24

Médaille d'Or Berne 1925

Médaille de Vermeil Boudry 1927



Tous les articles en bois pour l'apiculture

Ruchers-pavillons complètement démontables, de construction soignée. Devis et projets sur demande.

Ruches tous systèmes, **pépiniers**, **matelas-nourrisseurs « Lienher »** avec bassin en aluminium, **cadres**, **sections** de divers modèles.

Dépôt de nos articles : **LÖRSCH & SCHNEEBERGER, Neuchâtel**

Prix-courant sur demande.

Boîtes et Bidons à MIEL

LIVRÉS DANS TOUTES LES
GRANDEURS À DES PRIX
TRÈS AVANTAGEUX PAR:



FABRIQUE DE BOÎTES MÉTALLIQUES S.A.ERMATINGEN